



**COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT**



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022-2023

SITES WEB À CONSULTER

Collectif régional de développement
du Bas-Saint-Laurent
crdbsl.org

Plan régional de développement 2023-2028
du Bas-Saint-Laurent
crdbsl.org/plan-regional-developpement



Le Bas-Saint-Laurent - Tout ça. Pour toi.
bas-saint-laurent.org



Merci

L'action concertée, essentielle à la mise en œuvre des mandats confiés au CRD, est rendue possible grâce à la collaboration et l'apport de nombreux partenaires : les élu-es et le personnel des MRC, les directions régionales des ministères ainsi que les institutions et organismes régionaux et territoriaux avec lesquels nous intervenons en développement régional. Cette collaboration intersectorielle représente un gage de succès. Elle nous permet d'agir ensemble vers l'atteinte de nos objectifs et l'avancement du Bas-Saint-Laurent.

Ce rapport se veut une revue de la dernière année sur plus de trente mandats opérationnalisés par le CRD pour la région grâce à la contribution de plusieurs d'entre vous qui le lirez.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Mot du président et de la directrice générale | 3 |
| Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent | 4 |
| Ententes sectorielles de développement | 4 |
| Développement régional | |
| Attractivité du Bas-Saint-Laurent | 5 |
| Régionalisation de l'immigration | 6 |
| Plan d'action régional pour l'emploi saisonnier | 7 |
| Entente régionale de soutien aux artistes et organismes culturels | 8 |
| Défi OSEntreprendre et Semaine des entrepreneurs à l'école | 8 |
| Soutien à la création de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent | 9 |
| Développement social | |
| Recherche-action <i>Bien vieillir chez soi</i> | 10 |
| Alliance pour la solidarité | 11 |
| Entente régionale des services en travail de rue | 12 |
| Ressources naturelles et environnement | |
| Entente sectorielle de développement bioalimentaire | 13 |
| Projet d'expérimentation de nouveaux modes de rémunération et d'avantages sociaux des ouvriers forestiers | 14 |
| Lutte à la berce du Caucase et à la berce sphondyle | 15 |
| Programme d'aménagement durable des forêts | 16 |
| Travaux sur les terres publiques intramunicipales | 17 |
| Table de concertation sur la forêt privée | 17 |
| Services administratifs | |
| Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent | 18 |
| COSMOSS Bas-Saint-Laurent | 18 |
| Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent | 19 |
| Personnel au 31 mars 2023 | 20 |



Ce rapport présente les faits saillants de la dernière année concernant les mandats et services administratifs du CRD. Il ne s'agit pas d'un bilan exhaustif.

HUIT MRC un collectif au service de la région

Soucieuses de favoriser le développement de la région en cohésion, les huit MRC du Bas-Saint-Laurent ont créé le Collectif régional de développement, un organisme de concertation et de planification. Sa mission est de soutenir l'exercice de la compétence en développement régional des MRC. Plus précisément, le CRD œuvre à :

- Favoriser la **concertation intersectorielle** entre les élu-es, les ministères et les acteurs de la société civile afin d'établir la vision de développement et les priorités de la région;
- Élaborer le **Plan régional de développement** du Bas-Saint-Laurent et en faire la promotion;
- Soutenir la réalisation et dresser le bilan annuel du plan de développement;
- Développer des **ententes et des projets structurants** régionaux et agir pour et au nom de ses membres;
- Offrir des services administratifs, tels que secrétariat, comptabilité, gestion d'événements, communication, etc.;
- Assurer la **gestion des fonds confiés par les partenaires** selon les protocoles établis.

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2022

Les huit préfets de la région forment le conseil d'administration du CRD. Deux membres désignés par la Table régionale des élu-es municipaux sont observateurs alors que les directions générales des MRC et la coordination de la TREMBSL apportent un éclairage important sur les dossiers régionaux à titre de personnes-ressources.

Bertin Denis, président et préfet
MRC DES BASQUES

Chantale Lavoie, vice-présidente et préfète
MRC DE LA MATAPÉDIA

Bruno Paradis, secrétaire-trésorier et préfet
MRC DE LA MITIS

Sylvain Roy, préfet
MRC DE KAMOURASKA

Michel Lagacé, préfet
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Serge Pelletier, préfet
MRC DE TÉMISCOUATA

Francis St-Pierre, préfet
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

Andrew Turcotte, préfet
MRC DE LA MATANIE

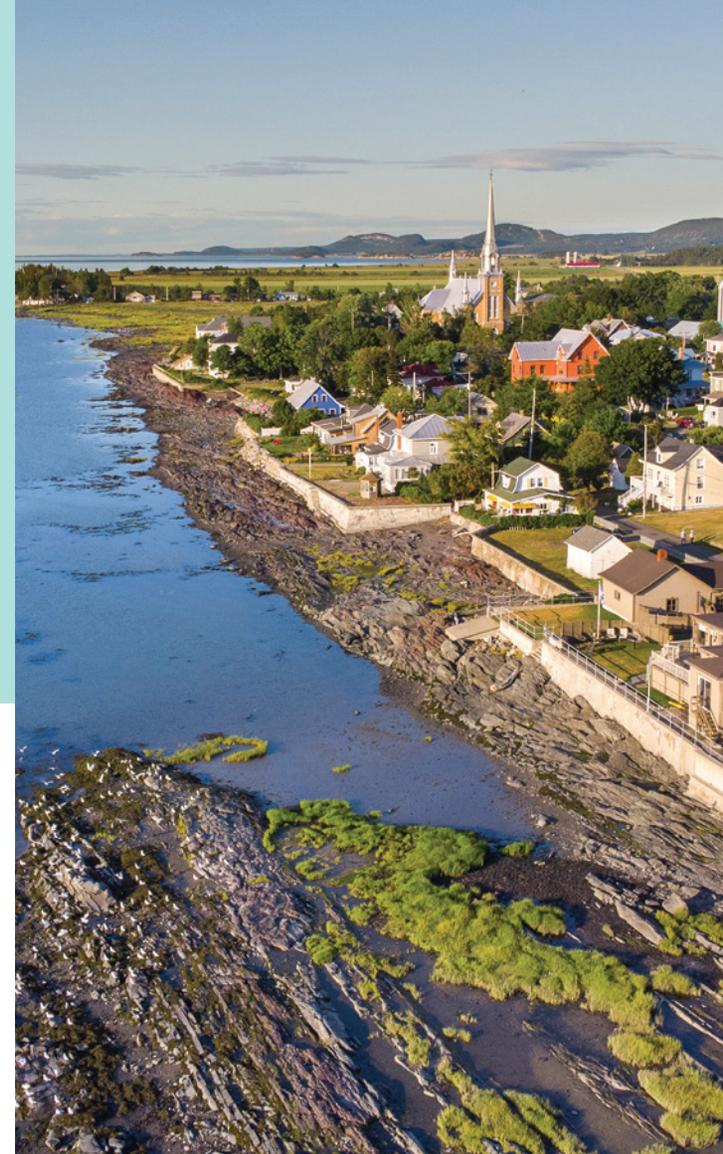
PERSONNES-RESSOURCES

**Représentantes de la Table régionale
des élu-es municipaux du BSL :**

Solange Morneau, mairesse de Saint-Pascal
Sylvie Blanchette, mairesse d'Amqui
Marc Fraser, coordonnateur de la TREMBSL

Directions générales des MRC :

Jean-Maxime Dubé
Jean Lachance
Marcel Moreau
Line Ross
Steve Ouellet
Claude Dahl
Denis Ouellet
Patricia Trudel



De gauche à droite :
Bruno Paradis, secrétaire-trésorier et préfet de la MRC de La Mitis, Serge Pelletier, préfet de la MRC de Témiscouata, Chantale Lavoie, vice-présidente et préfète de la MRC de La Matapédia,
Bertin Denis, président et préfet de la MRC des Basques, Sylvie Blanchette, mairesse de la Ville d'Amqui, Francis St-Pierre, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, Solange Morneau,
maïresse de la Ville de Saint-Pascal, Andrew Turcotte, préfet de la MRC de La Matanie, Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup, Sylvain Roy, préfet de la MRC de Kamouraska

MOT DU PRÉSIDENT et de la directrice générale

Cette dernière année encore bien remplie nous aura permis de consolider la structure du Collectif régional de développement et d'atteindre un nouveau stade de maturité en tant qu'organisation. Septembre 2022 marquait d'ailleurs le premier anniversaire de la création des trois services dédiés à nos principaux secteurs d'intervention, chacun doté d'une direction adjointe : Développement régional, Ressources naturelles et environnement ainsi que Développement social. Force est de constater que le CRD connaît aujourd'hui une valeur ajoutée considérable par le biais de cette restructuration, qui permet de cerner de manière optimale les enjeux de notre région et de les aborder en établissant les partenariats nécessaires.

Ainsi, nous avons pu compter sur l'engagement et le dévouement tant des membres du conseil d'administration que de la grande équipe du CRD, dédiés au développement du Bas-Saint-Laurent, pour répondre aux préoccupations de nos communautés. Nous sommes allés à la rencontre des gens qui œuvrent avec et pour les Bas-Laurentiens et Bas-Laurentiennes de tous horizons afin de mieux connaître les forces et faiblesses de nos territoires. C'est à la suite de ces échanges enrichissants que nous avons pu dresser un état de situation régional qui jetterait les bases du Plan régional de développement 2023-2028 du Bas-Saint-Laurent.

Lancé en mars 2023 à l'occasion du Forum des partenaires du développement régional, ce plan est le fruit d'une importante démarche de concertation intersectorielle ayant rassemblé, au cours de la dernière année, plus de 125 organisations, élu-es et personnes issues de la société civile et d'institutions régionales. Ultimement, il nous donnera les moyens de renforcer les actions existantes et d'en développer de nouvelles au cours des cinq prochaines années, en gardant toujours à l'esprit cette vision concertée du développement du Bas-Saint-Laurent qui nous anime. À nous maintenant d'incarner la vision, les priorités et les objectifs qui découlent de ce Plan régional de développement, et de veiller à l'adaptation des politiques publiques aux réalités bas-laurentiennes.

Parmi les faits saillants de la dernière année, outre le lancement du Plan régional de développement 2023-2028, soulignons également la mise en place de cinq nouvelles ententes sectorielles de développement, qui s'appuient sur le modèle de notre entente sectorielle en développement bioalimentaire et représentent, elles aussi, d'importants investissements pour la région. Avec le développement marqué de la filière éolienne, nous pouvons nous attendre à encore plus de retombées significatives dans les années à venir pour nos communautés.

Merci aux membres du conseil d'administration, les préfets du Bas-Saint-Laurent, ainsi qu'aux personnes et organisations qui contribuent à nos travaux : la Table régionale des élu-es municipaux, les partenaires institutionnels, associatifs et communautaires, les équipes des MRC et des directions régionales des ministères, avec qui nous travaillons en étroite collaboration. Nous saluons finalement le fantastique travail des membres de notre équipe qui sont aussi les artisanes et artisans de ce rapport.

Au plaisir de poursuivre notre collaboration au cours de la prochaine année !



Mélodie Mondor, directrice générale

Bertin Denis, président
Préfet de la MRC des Basques



ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT

Adapter les programmes de financement publics pour mieux soutenir les communautés bas-laurentiennes

PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2023-2028 DU BAS-SAINT-LAURENT

Une vision concertée du développement pour la région

Le 23 mars 2023, à l'occasion de la troisième rencontre du Forum des partenaires du développement régional, le Collectif régional de développement dévoilait le Plan régional de développement 2023-2028. Ce plan est le fruit d'une importante démarche de concertation intersectorielle ayant rassemblé, au cours de la dernière année, plus de 125 organisations, élu·es et personnes issues de la société civile et d'institutions régionales. Il a pour objectif de favoriser la cohésion des actions menées par les différents partenaires et organismes bas-laurentiens. Il permet notamment de répondre aux besoins du milieu en termes de :

- Compréhension des forces et défis du Bas-Saint-Laurent
- Représentations politiques et concertation aux plans local, territorial, régional ou national
- Adaptation des politiques et programmes gouvernementaux aux réalités bas-laurentiennes
- Développement de projets et d'ententes sectorielles de développement en partenariat avec les acteurs du milieu.

Au cours de l'année 2023-2024, une tournée des membres du Forum des partenaires du développement régional aura lieu afin d'établir la cartographie des actions actuellement menées et celles à développer par le CRD et ses partenaires. L'ensemble de cette démarche sera également propulsée dans le cadre de la

révision de la Stratégie OVT (occupation et vitalité du territoire) portée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.



Forum des partenaires du développement régional - juin 2022



Forum des partenaires du développement régional - mars 2023

Quatre nouvelles ententes sectorielles de développement ont été mises en place au cours de l'année 2022-2023 et une a été renouvelée :

- **L'Entente sectorielle de développement en accueil et attractivité 2022-2026** vise à poursuivre les efforts investis en marketing territorial ainsi que dans l'intégration et l'enracinement durable des personnes nouvellement arrivées au Bas-Saint-Laurent dans les territoires de MRC.
- **L'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026** permet aux MRC de consolider une ressource en développement social tout en poursuivant leur soutien aux services en travail de rue et à la démarche COSMOSS. L'ajout d'un volet de soutien à l'égalité entre les femmes et les hommes en collaboration avec la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent a également été rendu possible, et ce grâce à la contribution du Secrétariat à la condition féminine.
- **L'Entente sectorielle de développement en innovation 2023-2026** s'incarne à travers l'intégration de l'Espace d'accélération et de croissance au sein du CRD et favorise une cohésion optimale entre les acteurs du développement économique et de l'innovation. Elle soutient le fonctionnement de la création d'un fonds d'investissements à l'automne 2023 pour le financement de projets.
- **L'Entente sectorielle de développement en lutte aux espèces envahissantes 2023-2026**, qui permettra de consolider les travaux sur la berce du Caucase et le phragmite, en plus de travailler à la mise en place d'un plan d'action régional pour contrer d'autres espèces envahissantes.
- Le renouvellement de **l'Entente pour la concertation du Bas-Saint-Laurent 2023-2026** qui finance la coordination de la Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent et de diverses activités de diffusion et de rayonnement des priorités de la région.

Plusieurs annonces sont attendues au cours de l'année 2023-2024 en ce qui a trait à ces ententes qui viennent assurer le fonctionnement de plusieurs organismes de développement régional sectoriels et la création de fonds de soutien aux initiatives du milieu. Le CRD tient à remercier chaleureusement les partenaires et ministères pour leur importante contribution au développement concerté de la région par le biais de ces nouvelles ententes.

Développement régional

ATTRACTIVITÉ DU BAS-SAINT-LAURENT

De multiples occasions de promouvoir la région

Tout au long de l'année, d'importants efforts ont été consacrés à la propulsion de la nouvelle image de marque régionale. Suivant le plan de communication adopté en 2022, diverses initiatives promotionnelles ont été menées afin d'accroître la notoriété du Bas-Saint-Laurent. Ces actions sont le fruit d'un travail concerté avec les responsables en attractivité des MRC et les représentants et représentantes de Place aux jeunes, qui composent le comité pivot en attractivité régionale, coordonné par le CRD.

Par ailleurs, le CRD et ses partenaires évaluent en continu les actions mises en œuvre et leurs retombées afin d'améliorer la portée de la démarche régionale d'attractivité et de répondre le mieux possible aux attentes et aux besoins de chaque territoire de MRC.

À propos

Le mandat de l'attractivité est coordonné par une ressource dédiée au CRD, soutenue par un comité régional composé de responsables en attractivité des huit territoires de MRC et de représentants et représentantes de Place aux jeunes Bas-Saint-Laurent. Y sont associées deux ententes soutenant le travail effectué : l'une liée aux actions régionales et l'autre aux actions territoriales.

Durée: 2019-2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
(Fonds d'appui au rayonnement des régions) : 500 000 \$

Collectif régional de développement : 125 000 \$

Durée: 2019-2023

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE (MRC)

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
(Fonds d'appui au rayonnement des régions) : 600 000 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 661 660 \$

FAITS SAILLANTS

- Production de matériel d'identification à l'effigie du Bas-Saint-Laurent.
- Déploiement de campagnes promotionnelles ciblant des clientèles hors région sur différents environnements numériques.
- Participation au balado « On le fait! » produit par Visages régionaux et visant à mettre en lumière sept régions du Québec, dont le Bas-Saint-Laurent.
- Collaboration à la campagne de Services Québec visant à valoriser le marché de l'emploi au Bas-Saint-Laurent.
- Présence d'une délégation bas-laurentienne lors de la Foire nationale de l'emploi en octobre 2022, à Montréal.
- Organisation d'une activité de réseautage avec des migrants potentiels en marge de la Foire nationale de l'emploi.
- Tenue d'une journée de réflexion sur les actions promotionnelles à privilégier dans le futur avec les équipes territoriales en attractivité et en immigration, ainsi qu'avec les agents et agentes de Place aux jeunes.
- Octroi d'un mandat à une agence pour l'élaboration du prochain plan de communication marketing 2023-2026.



Des participantes et participants à l'activité de réseautage
Octobre 2022, Montréal



L'équipe du Bas-Saint-Laurent à la Foire nationale de l'emploi
Octobre 2022, Montréal



Les partenaires en attractivité lors d'une journée de réflexion
Juin 2022, Saint-Mathieu-de-Rieux

RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION

Favoriser ensemble l'accueil et l'établissement des personnes immigrantes

Le mandat de régionalisation de l'immigration consiste à animer et à soutenir la Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent (TCIBSL), dont la mission est de favoriser une synergie régionale en matière d'immigration.

La TCIBSL poursuit les objectifs suivants : faciliter un développement harmonieux et cohérent des communautés d'accueil, soutenir une démarche de codéveloppement dans le domaine de l'immigration et mettre en place des actions concertées visant l'accueil et l'enracinement durable des personnes immigrantes.

À propos

La Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent regroupe les MRC et les organismes mandatés dans l'accueil et l'accompagnement des personnes immigrantes des huit territoires de MRC, le CRD, ainsi que la direction régionale du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI).

Durée : 2021-2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI) : 320 320 \$

Collectif régional de développement : 35 640 \$

Tournée du film documentaire *Seuls* de Paul Tom

FAITS SAILLANTS

- Élaboration et mise en œuvre du plan d'action régional en immigration pour soutenir la mission de la TCIBSL.
- Organisation d'une tournée bas-laurentienne et gaspésienne du film documentaire *Seuls*, suivie d'échanges avec le réalisateur Paul Tom, à l'occasion de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR).
- Mise en place du Salon des régions, une initiative visant à attirer de nouvelles personnes immigrantes hors Montréal, grâce à un partenariat entre le CRD et le Cégep du Vieux-Montréal. L'événement consistait à former des ambassadeurs et ambassadrices dans les classes de francisation de la métropole afin de les aider à promouvoir les régions du Québec auprès des personnes nouvellement arrivées.
- Obtention d'un financement de Immigrant Québec pour la création d'un guide des services et ressources destiné aux personnes travailleuses immigrantes temporaires, qui sera traduit en anglais et en espagnol.



PLAN D'ACTION RÉGIONAL POUR L'EMPLOI SAISONNIER

Campagne marketing et réflexion pour des outils de recrutement

Le plan d'action régional pour l'emploi saisonnier, initié et porté par Services Québec, vise à soutenir la stabilisation des emplois dans les industries saisonnières, à favoriser le recrutement et la rétention des travailleurs et travailleuses et à développer une culture de formation en entreprise.

FAITS SAILLANTS

Dans la poursuite du mandat de coordination du plan confié au CRD, deux approches ont été explorées au cours de la dernière année :

- Une campagne numérique de communication marketing issue du plan de communication sur la promotion et la mise en valeur des emplois saisonniers au Bas-Saint-Laurent a été réalisée. Des capsules vidéos et publications mettant en valeur les emplois en tourisme, en horticulture et en foresterie ont été très largement diffusées dès février sur différentes plateformes numériques, en prévision de la saison estivale 2023.
- Les possibilités de développement d'une plateforme numérique de recrutement de main-d'œuvre et de maillage pour répondre aux besoins des entreprises et des travailleurs et travailleuses ont été évaluées et sont en cours d'analyse.

À propos

Le CRD a été mandaté par la Table régionale de concertation sur l'emploi saisonnier pour coordonner la mise en œuvre d'un **Plan d'action régional en emploi saisonnier**, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché de l'emploi piloté par Services Québec. Il est soutenu dans sa réalisation par la collaboration de partenaires engagés au sein de sous-comités.

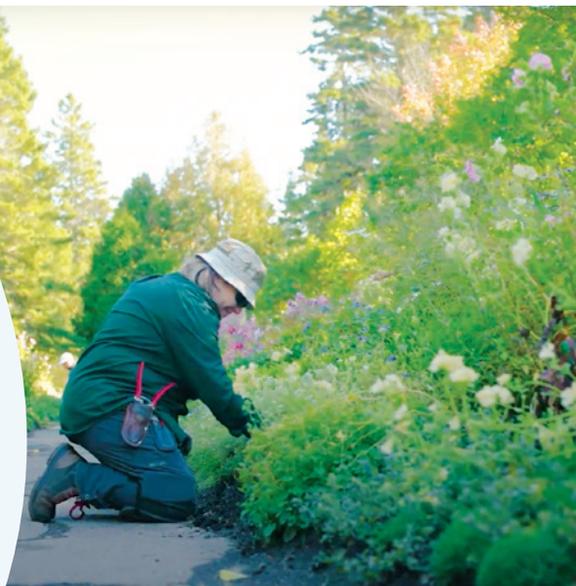
Durée de la phase 1 du projet: 2021-2022, addenda jusqu'en juin 2023 pour la portion communication marketing

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Services Québec - Conseil régional des partenaires du marché du travail: 204 705 \$

Collectif régional de développement: 31 970 \$

Cégep de La Pocatière, Extra Formation: 1 500 \$



ENTENTE RÉGIONALE DE SOUTIEN AUX ARTISTES ET ORGANISMES CULTURELS

Renouvellement d'une entente qui met l'art et la culture au cœur des communautés locales

Renouvelée pour trois ans en avril 2022, l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent vise à promouvoir un développement artistique et culturel régional fort et vivant. Depuis sa création, en 2005, plusieurs centaines de créateurs et créatrices et organismes artistiques ont bénéficié d'un soutien majeur, favorisant ainsi des liens durables entre les arts et la collectivité.

FAITS SAILLANTS

- Au cours de la période 2022-2023, 114 accompagnements ont été réalisés auprès de 72 artistes et de 26 travailleurs et travailleuses du secteur de la culture par l'équipe de Culture Bas-Saint-Laurent. Ce soutien a représenté près de 488 interventions.
- L'Entente a été renouvelée pour la période 2022-2025 avec un budget totalisant 1 266 138 \$.

À propos

Ce programme est issu d'une entente entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, les huit MRC, les villes de La Pocatière, Matane, Mont-Joli et Rimouski et Culture Bas-Saint-Laurent en collaboration avec le CRD, qui a pour rôle d'administrer une partie des sommes de l'entente et de coordonner le comité de répartition.

Durée de l'entente : 2022 à 2025

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) : 578 784 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 406 854 \$

Villes centres et de centralité : 280 500 \$

DÉFI OSENTREPRENDRE ET SEMAINE DES ENTREPRENEURS À L'ÉCOLE

Le CRD passe le flambeau à l'École des entrepreneurs du Québec

L'année 2022-2023 marque la dernière édition du Défi OSEntreprendre et de la Semaine des entrepreneurs à l'école portée par le CRD. Encore une fois, ces deux événements ont mis en valeur des initiatives bas-laurentiennes exceptionnelles en entrepreneuriat. La Semaine des entrepreneurs à l'école aura contribué à inspirer le désir d'entreprendre chez des jeunes alors que le Défi OSEntreprendre aura favorisé la naissance de projets d'affaires novateurs.

C'est avec une grande fierté que le CRD passe maintenant le flambeau à un partenaire tout indiqué, l'École des entrepreneurs du Québec - campus du Bas-Saint-Laurent, pour poursuivre avec succès la réalisation de ces événements si importants pour la relève entrepreneuriale de la région. La cohérence entre la mission de ces partenaires et le dynamisme engendré par cette nouvelle association assure une transition fluide et naturelle.

FAITS SAILLANTS

- Le gala régional de remise des prix du Défi OSEntreprendre s'est tenu le 28 avril en mode virtuel pour le volet Scolaire et en présentiel, à Rivière-du-Loup, pour le volet Entrepreneuriat.
- Lors de la Semaine des entrepreneurs à l'école, 25 écoles et entrepreneurs ont offert à des élèves et étudiants et étudiantes un total de 75 conférences, rejoignant un peu plus de 1600 jeunes.
- Les discussions entre l'organisation OSEntreprendre nationale, l'École des entrepreneurs du Québec et le CRD ont mené à une transition en douceur.

À propos

OSEntreprendre est un grand mouvement québécois qui fait rayonner annuellement des milliers d'initiatives entrepreneuriales, dont le CRD est mandataire au Bas-Saint-Laurent. Pour sa mise en œuvre, près d'une trentaine de responsables locaux se mobilisent dans les 8 territoires de MRC afin de mettre en lumière les projets d'affaires issus de leur milieu.

Durée de l'entente : 2021 à 2023

Contribution OSEntreprendre et ses partenaires nationaux : 45 212 \$

Collectif régional de développement : 13 283 \$

Autres partenaires : 15 270 \$



SOUTIEN À LA CRÉATION DE LA RÉGIE DE TRANSPORT DU BAS-SAINT-LAURENT

En route vers la structuration de la mobilité durable dans la région

Ce projet en cours de réalisation résulte d'une démarche régionale concertée des MRC de la région déployée sur plusieurs années. Il vise à structurer une stratégie régionale de mobilité durable pour la population du Bas-Saint-Laurent.

La Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL) a pour objectifs de renforcer les réseaux existants de transport collectif et adapté dans les MRC de la région, d'optimiser les ressources en matière de transport et de mettre en commun l'expertise et l'expérience des transporteurs locaux et des MRC dans le domaine du transport collectif.

À propos

Durée de l'entente: 2022 à 2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
(Fonds d'appui au rayonnement des régions): 101 789 \$

Collectif régional de développement: 25 447 \$

FAITS SAILLANTS

- Concertation et planification au sein du comité de travail régional pour la constitution de la RTBSL. Ce comité est composé des principaux décideurs et acteurs régionaux qui encadrent la démarche;
- 2 tournées des MRC et de la Ville de Rimouski ont eu lieu:
 - Septembre à novembre 2022: mise à jour des données sur les services de transport dans chacune des MRC et recueil des recommandations.
 - Février à avril 2023: rencontre des conseils des MRC pour présenter l'Entente relative à la création de la Régie, les prévisions financières et recueillir les recommandations.
- Élaboration et adoption des principaux documents de base nécessaires à la constitution de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent:
 - Entente intermunicipale pour la création de la Régie.
 - Prévisions financières (2023-2028).
 - Mémoire de financement - Taxe sur le carburant.

MRC concernées :

- Rivière-du-Loup
- Témiscouata
- Les Basques
- Rimouski-Neigette
- La Mitis
- La Matapédia
- La Matanie

Prochaines étapes en 2023-2024 :

- Adoption de l'Entente pour la constitution de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent par les conseils des MRC.
- Dépôt de l'Entente pour approbation auprès du MAMH.
- Signature d'une entente entre la RTBSL et la Ville de Rimouski.
- Dépôt d'un mémoire de financement pour l'obtention de la taxe sur les carburants au ministère des Finances du Québec.
- Implantation de la structure administrative et légale de la Régie.

Nous espérons que la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL) sera légalement constituée à l'automne 2024.



Développement social

RECHERCHE-ACTION BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Huit projets de recherche-action innovants pour permettre aux personnes âgées de vivre le plus longtemps possible à domicile ou dans leur communauté

En 2022-2023, la démarche de recherche-action *Bien vieillir chez soi* a franchi une étape importante: l'élaboration des huit projets de la programmation de recherche-action par leur comité de pilotage respectif. Ces travaux ont été soutenus par l'équipe régionale, qui a œuvré parallèlement à la planification d'une stratégie de transfert de connaissances ainsi qu'à la création d'un site Web et d'un document de présentation de l'ensemble de la programmation de recherche-action.

À propos

La recherche-action *Bien vieillir chez soi* est le fruit d'un partenariat entre: le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, l'Université du Québec à Rimouski, la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent, la Table régionale des élu-es municipaux, la Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales (Chaire CIRUSSS), le Consortium Interrégional de Savoirs en Santé et Services sociaux (Le Consortium InterS4), le Centre d'action bénévole de Rimouski-Neigette, Logis-Aide des Basques et le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent qui en coordonne les travaux.

Durée du projet: 2021-2026

BUDGET DE LA PHASE 2

Fondation Mirella et Lino Saputo: 3 500 000 \$

Autres partenaires: 479 822 \$

FAITS SAILLANTS

- Une forte mobilisation des partenaires du comité directeur et des membres des comités de pilotage a permis de concrétiser l'élaboration des huit projets de recherche-action, menant vers le lancement de la programmation en avril 2023.
- Un nouveau site Web dédié à la démarche de recherche-action *Bien vieillir chez soi*, vieillirchezsoi-bsl.org, ainsi que des outils graphiques présentant la démarche et la programmation de recherche-action ont vu le jour.
- Les huit projets de recherche-action qui seront déployés au Bas-Saint-Laurent au cours de la période 2023-2026 ont été déposés:
 - Offre de services en accompagnement-transport des personnes âgées de La Matanie
 - Adaptions des domiciles des personnes âgées vivant au Bas-Saint-Laurent
 - Des menus travaux pour bien vieillir chez soi
 - Paramédecine communautaire
 - Plateforme Web de répit pour les personnes proches aidantes
 - Résidence innovante pour personnes âgées (RIA) à Sayabec
 - Une communauté tissée serrée pour du répit flexible au Bas-Saint-Laurent
 - VESTA – Véhicule Équipé pour les Soins inTensifiés À domicile



ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ

Des initiatives diversifiées déployées au cœur des communautés

Au cours de la dernière année, plus de 120 initiatives ont été mises en œuvre et portées par une multitude de partenaires communautaires, citoyens et municipaux, sans contraintes liées à la pandémie. Ensemble, elles contribuent à soutenir des jeunes, des adultes et des personnes âgées en situation de pauvreté ou de vulnérabilité, et répondent aux priorités d'interventions régionales établies par les partenaires des Alliances.

FAITS SAILLANTS

- À l'échelle régionale :
 - Un carnet santé destiné aux personnes qui souhaitent se doter d'un outil pour mieux communiquer leurs besoins en matière de santé a été élaboré. Que ce soit en raison du vieillissement, de troubles de lecture ou d'écriture, de troubles cognitifs, de problèmes visuels, de problèmes de santé mentale ou autres, ce document offre un soutien pour mieux se préparer à ses rendez-vous de santé.
 - Une recherche-action sur l'intégration des citoyens et citoyennes au sein des démarches de concertation par le biais de la démarche AVEC a été déployée. Elle vise à mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre et à favoriser la gouvernance partagée et inclusive en identifiant des pratiques gagnantes à mettre en place.
- Les initiatives mises en œuvre dans les territoires de MRC se veulent diversifiées. Mentionnons par exemple :
 - **Alimentation** : un groupe d'achats a été mis sur pied par le Centre femmes de La Mitis pour favoriser l'accès des femmes du territoire en situation de précarité et de leur famille à des aliments sains.
 - **Loisirs** : les bibliothèques des municipalités rurales ont été dynamisées afin de devenir de véritables lieux destinés à la vie sociale de la communauté, où l'on peut se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle ou dans le cadre d'ateliers pratiques organisés par la MRC de Rimouski-Neigette et le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent.
 - **Participation citoyenne** : une série d'émissions pour la télévision communautaire, propulsée par le Centre-femmes Catherine-Leblond de la MRC des Basques, a été diffusée et partagée des récits de vie, des gestes de bon voisinage, des activités, etc.
 - **Emploi et formation** : un café a été ouvert, offrant des équipements informatiques et de l'accompagnement pour l'utilisation des technologies, porté par l'Office municipal d'habitation d'Amqui.



À propos

L'Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent est une concertation régionale qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS). Une quinzaine de partenaires, représentant différentes organisations, sont impliqués au sein de la Table régionale de l'Alliance. En plus des 200 organisations mobilisées dans les Alliances au sein de leurs communautés, plus de 100 personnes concernées par les enjeux liés à la pauvreté ont contribué aux travaux et à l'élaboration de projets.

Durée du projet: 2017-2024

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - FQIS: 6 014 144 \$

Collectif régional de développement: 350 774 \$

ENTENTE RÉGIONALE DES SERVICES EN TRAVAIL DE RUE

L'humain au centre de nos actions

Après un contexte plus difficile lié à la pandémie, l'année 2022-2023 a permis un retour à la normale quant aux activités et aux contacts humains pour les travailleurs et travailleuses de rue. Cette situation entraîne tout de même son lot de défis pour plusieurs personnes. En effet, les ressources en travail de rue sont toujours confrontées à une hausse de problèmes en santé mentale chez une bonne partie de la population.

FAITS SAILLANTS

- Près de 7 000 interventions ont été effectuées par les travailleurs et travailleuses de rue, dont plus de la moitié sont de nature psychosociale : réalités relationnelles, santé mentale ou encore réalités parentales et familiales.
- Plus de 60 % des interventions ont été réalisées auprès des jeunes de 12 à 35 ans.
- Les travailleurs de rue constatent devoir composer davantage avec les enjeux liés à l'habitation, l'itinérance et une hausse de la consommation de drogues chez les plus jeunes.

À propos

L'Entente régionale des services en travail de rue est soutenue par le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent et regroupe les partenaires suivants : le Centre intégré de santé et de services sociaux, les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, Services Québec, le ministère de la Sécurité publique et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Quinze travailleurs de rue et huit organismes pivots déploient les services dans les huit territoires de MRC : Maison des jeunes La Lucarne (Matane), Maison des jeunes de Mont-Joli, Tremplin Travail de la Vallée de la Matapédia (Amqui), En tout C.A.S. (Rimouski-Neigette), Maison des jeunes de Trois-Pistoles, Le Dôme, Maison des jeunes (Rivière-du-Loup), Carrefour jeunesse emploi du Témiscouata et Tandem-jeunesse (Kamouraska).

Durée de l'entente : 2022-2023

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent : 320 419 \$

Municipalités régionales de comté : 220 000 \$

Services Québec : 22 200 \$

Ministère de la Sécurité publique du Québec : 150 000 \$

Collectif régional de développement : 55 000 \$

Résiduels de l'entente régionale de l'année précédente : 136 860 \$



Ressources naturelles et environnement

ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE

Le Fonds de soutien au développement du secteur bioalimentaire : un levier important pour la région

Pour cette première année de mise en œuvre de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire, soulignons l'implication exceptionnelle des partenaires dans les comités de direction et d'analyse des projets. Plus de 40 projets ont été déposés à la suite de deux appels de projets, au printemps et à l'automne 2022. Parmi ceux-ci, le Fonds de développement bioalimentaire a octroyé un montant de 1 250 000 \$ pour la réalisation de 23 projets, totalisant des investissements prévus de 6 M \$ pour la région.



Rencontre aux Jardins Beaux-Lieux de Saint-Mathieu-de-Rioux



Présentation des résultats de l'étude sur le potentiel de marché des produits biologiques au Bas-Saint-Laurent

La portée collective de plusieurs d'entre eux est à mettre en lumière :

- La Ferme Coop du Moulin, située à Saint-Clément, qui participe à la sauvegarde du Moulin Beaulieu et dont les pratiques agricoles sont tournées vers l'écologie, la production de semences, la préservation des cours d'eau et la santé des sols.
- Innolin – coopérative de solidarité dans La Mitis, qui coordonne le développement de la filière du lin.
- Le développement de la filière biologique au Bas-Saint-Laurent, porté par la Table de concertation bioalimentaire, qui organise des activités de formation et de réseautage entre les producteurs, ce qui facilite leur travail.
- La filière du chanvre pour des écomatériaux, à travers un projet avec des producteurs permettant d'expérimenter différentes variétés de chanvre adaptées à notre région.
- La Micro-laiterie des Basques – coopérative de solidarité, en démarrage à Trois-Pistoles pour la fabrication et la commercialisation de crème glacée.
- L'innovation et la transformation durable de produits gourmands au Bas-Saint-Laurent, par le Centre de développement bioalimentaire du Québec.
- Le projet **Les Petits ambassadeurs**, qui facilite le réseautage entre les producteurs/transformateurs de proximité et les responsables de l'alimentation des services de garde éducatifs afin d'augmenter la connaissance de l'offre et l'intégration de produits locaux au menu.

Grâce au volet de soutien aux MRC pour la réalisation de projets en lien avec le Plan de développement de la zone agricole (PDZA), de nombreuses initiatives ont pu bénéficier de l'appui de leur MRC. Mentionnons par exemple : la tenue de circuits gourmands, la mise en place d'un groupement agricole, la remise en culture de terres dévalorisées, l'aménagement de brise-vents et la création de deux Fonds locaux, l'un pour la culture de petits fruits (MRC Les Basques) et l'autre pour la mise en marché en circuit court (MRC de Rimouski-Neigette).

À propos

L'Entente sectorielle de développement bioalimentaire est administrée et coordonnée par le CRD et engage les partenaires suivants : le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministère de l'Économie et de l'Innovation, les huit MRC et le CRD, la Fédération de l'UPA, la Table de concertation bioalimentaire et les Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

Durée de l'entente : 2022-2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

MAPAQ : 1 000 000 \$

MEIE : 1 000 000 \$

MAMH : 860 000 \$

Collectif régional de développement : 180 000 \$

8 MRC du Bas-Saint-Laurent : 360 000 \$

Table de concertation bioalimentaire
du Bas-Saint-Laurent : 20 000 \$

Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent : 65 000 \$

Fédération de l'UPA : 90 000 \$

PROJET D'EXPÉRIMENTATION DE NOUVEAUX MODES DE RÉMUNÉRATION ET D'AVANTAGES SOCIAUX DES OUVRIERS FORESTIERS

Des travailleurs et employeurs satisfaits des retombées du projet

Au terme de la troisième saison de mise en œuvre, 12 ouvriers vétérans, 78 ouvriers expérimentés et 9 recrues, pour un total de 99 ouvriers forestiers, participaient à ce projet novateur unique au Québec. Le processus d'amélioration continue s'est poursuivi cette année, permettant ainsi de documenter l'expérience pour en assurer une suite durable. Par ailleurs, les ouvriers ayant participé au projet se sont montrés très satisfaits des changements dans les modes de rémunération. Grâce à l'engagement soutenu des partenaires de la Table sectorielle de concertation en aménagement forestier (TSCAF), ce projet répond pleinement aux objectifs de valorisation de la profession et de développement d'une relève.

FAITS SAILLANTS

- La prolongation du projet d'une année a été confirmée aux ouvriers forestiers et aux employeurs. Cette quatrième année permettra d'assurer une transition entre le projet pilote actuel et l'intégration des avantages sociaux dans la grille de taux au Bas-Saint-Laurent et ailleurs au Québec.
- Les partenaires de la TSCAF ont débuté la préparation du Sommet sur « La valorisation du métier d'ouvrier forestier : agir pour une meilleure rétention de main-d'œuvre et un recrutement efficace », prévu le 1^{er} mai 2023. L'événement vise à présenter les résultats du projet et à trouver des solutions durables pour intégrer les avantages sociaux dans la rémunération des ouvriers forestiers dès 2024.

À propos

Unique au Québec, le Projet d'expérimentation de nouveaux modes de rémunération et d'avantages sociaux des ouvriers forestiers est piloté par le CRD en collaboration avec la Table sectorielle de concertation en aménagement forestier (TSCAF). Cette dernière est composée de représentants d'employeurs, de Forêt Compétences, du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, de la Direction régionale de Services Québec, d'ouvriers sylvicoles, d'élus municipaux et de la Fédération des Groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent.

Durée du projet: 2020-2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale: 2 081 857 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
(Fonds d'appui au rayonnement des régions): 1 000 000 \$

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts: 109 500 \$

Collectif régional de développement: 372 202 \$



LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE ET À LA BERCE SPONDYLE

Des améliorations dans la région

Les travaux d'éradication de la berce du Caucase et de la berce sphondyle (commune) se sont poursuivis pour une 6^e saison, alors que des améliorations sont constatées sur le terrain par les organismes de bassins versants (OBV) de la région. L'objectif en matière de santé publique est de contrer la propagation de ces plantes exotiques envahissantes, dont la sève contient des toxines qui peuvent causer des brûlures cutanées lorsque la peau est exposée au soleil. À noter que l'OBV Matapédia-Restigouche a continué de proposer un plan d'accompagnement aux municipalités volontaires sur son territoire d'intervention afin de contrer la propagation de la berce sphondyle, qui s'avère de plus en plus envahissante.

À propos

Le groupe de travail sur la lutte à la berce au Bas-Saint-Laurent est coordonné conjointement par le CISSS et le CRD, et réunit les quatre OBV sur le territoire de la région, les municipalités et MRC, la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques (MELCC), le ministère des Transports (MTQ) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Durée du financement : 2017-2023

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Centre intégré de santé et de services sociaux : 120 000 \$

Collectif régional de développement : 80 038 \$

CN : 5 000 \$

FAITS SAILLANTS

- Le CRD et le CISSS du Bas-Saint-Laurent investissent chacun 20 000 \$ par an pour les années 2020 à 2023.
- Les ententes ont été renouvelées avec les Organismes des bassins versants de la région pour les travaux d'éradication.
- Au cours de l'été 2022, 108 colonies au Bas-Saint-Laurent, soit 10 % de plus qu'en 2021, ont été traitées de manière mécanique ou chimique.
- Le groupe de travail a évolué pour s'intégrer vers une nouvelle entente sectorielle sur la lutte aux espèces envahissantes.

Organismes mandatés pour contrer la berce :

- Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
- Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent
- Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean
- Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche



Plant de berce



PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

Les travaux des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) se sont poursuivis afin d'assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes concernés par les activités d'aménagement forestier sur le territoire public.

FAITS SAILLANTS

- Un total de 14 TGIRT locales et TGIRT régionales ont été tenues dans les deux unités d'aménagement (UA) du Bas-Saint-Laurent, en présence et en visioconférence. Une visite terrain le 8 septembre 2022 a réuni une vingtaine de personnes dans la Zec Casault afin de discuter de régénération dans des peuplements affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette, du territoire d'intérêt de Causapscaal pour une aire protégée, de la réfection de ponceaux, de passes migratoires pour le poisson et d'aménagement des berges.
- Le comité sur la restauration de l'habitat du caribou des TLGIRT a proposé la fermeture de 55 km de chemins forestiers dans l'habitat essentiel du caribou. À la suite d'une consultation publique réalisée en 2022, la réalisation de ces travaux a été prévue pour l'été 2023.
- Un nouveau comité « connectivité » a été créé afin de prendre en compte des préoccupations émises au regard de la connectivité des habitats forestiers. Le comité sur l'entretien de la voirie forestière a été réactivé afin de proposer des solutions de partage des coûts relativement à l'entretien de la voirie forestière.
- Dans le cadre du processus d'acquisition de connaissances visé par les TLGIRT, les résultats du rapport « Évaluation des composantes d'habitat dans les ravages de Cerf de Virginie du Bas-Saint-Laurent en fonction du modèle de qualité de l'habitat » ont été présentés lors de la rencontre régionale de février 2023. Ce projet se poursuivra en 2023-2024 avec la prise de données d'inventaire forestier. Par ailleurs, un projet d'identification de refuges thermiques dans deux territoires fauniques structurés du Bas-Saint-Laurent a été déposé auprès de la Fondation de la faune du Québec et accepté. Ce projet réunit plusieurs membres des TLGIRT et des résultats sont attendus à l'hiver 2025.

Durée de l'entente: 2021-2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts: 588 936 \$

Visite du débarcadère du
lac Casault dans le cadre des TGIRT

TRAVAUX SUR LES TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES

Le CRD a travaillé à l'élaboration du plan d'action annuel et coordonné les budgets dédiés aux travaux sylvicoles sur les terres publiques intramunicipales (TPI), incluant la Réserve de Parke aménagée par la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekek. Au cours de la période 2022-2023, le budget annuel de 242 880 \$ provenant du Programme d'aménagement durable des forêts a permis d'aménager 83,7 hectares de forêt et de reboiser 68 709 plants pour l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent.

L'entente actuelle pour le financement des travaux sylvicoles prenant fin au 31 mars 2024, une réflexion est en cours pour demander une bonification du budget afin de pouvoir réaliser toute la stratégie d'aménagement sur les TPI incluant la construction de chemins forestiers, ce qui n'est pas le cas présentement.

Durée du projet: 2021-2024

Une entente d'une durée de trois ans a été signée avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et les huit territoires de MRC pour la réalisation des travaux sylvicoles, à raison d'un montant de 242 880 \$ annuellement.

TABLE DE CONCERTATION SUR LA FORÊT PRIVÉE

À la suite de représentations politiques en 2021-2022, les partenaires de la Table de concertation sur la forêt privée (TCFP) recevaient positivement un ajout budgétaire de 4,8 M \$ pour des travaux de plantation (rétroactivement pour l'année 2021). Considérant la ponctualité de cet ajout budgétaire, l'enjeu de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette toujours présent au Bas-Saint-Laurent et les chablis causés par la tempête de décembre 2022, la TCFP a poursuivi ses représentations politiques cette année afin d'obtenir un budget supplémentaire pour quelques années dans le but de récolter les bois affectés par les perturbations naturelles. Des réponses sont attendues au printemps 2023.

La TCFP est coordonnée par le CRD et composée des organismes suivants :

- Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent
- Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent
- Groupe Lebel inc.
- Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Plantation de peupliers au Témiscouata

SERVICES ADMINISTRATIFS

Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent

Le CRDBSL est fiduciaire de l'Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale 2019-2023 qui permet de soutenir les activités de la Table régionale des élu-es municipaux (TREMBSL). Cette dernière regroupe les sept préfets et la préfète des MRC, ainsi que les 10 maires et mairesses des cités régionales et des villes de centralité de la région.

Le rôle de la TREMBSL consiste à concerter les élu-es autour des grands enjeux politiques régionaux et à conseiller les gouvernements du Québec et du Canada sur l'adaptation des programmes à la réalité du Bas-Saint-Laurent, en étroite collaboration avec le CRD.

Au cours de la dernière année, la TREMBSL a poursuivi son travail de représentation et de dialogue avec les ministères pour, notamment, reconduire et améliorer le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale, régionaliser la gouvernance dans le réseau de la santé et des services sociaux, rehausser le financement pour la filière sylvicole en contexte d'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, soutenir le transport aérien régional et le transport collectif interrégional, développer la production d'énergie de sources renouvelables ainsi que l'autonomie par le biais de FabRégion BSL. La TREMBSL a également joué un rôle important dans la mobilisation menant à l'adoption du Plan régional de développement 2023-2028 et la signature d'une nouvelle entente sectorielle de développement en concertation pour la période de 2023-2026.

Dans le cadre de ses travaux, la TREMBSL tient des rencontres régulières avec les directions régionales des ministères, la ministre responsable de la région et les différents ministres responsables des dossiers d'intérêt.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2019-2023

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
(Fonds d'appui au rayonnement des régions): 197 595 \$

Collectif régional de développement: 167 595 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 30 000 \$

Démarche COSMOSS Bas-Saint-Laurent

Le CRD est fiduciaire de la Démarche COSMOSS dont la mission est de soutenir le développement des jeunes, de la grossesse à l'âge adulte. La collaboration intersectorielle des partenaires aura permis des avancées importantes au cours de la dernière année, entre autres :

- **Grandir en nature**, une approche pédagogique immersive à l'extérieur, a connu un déploiement important alors que 9 services de garde éducatifs et 5 bureaux coordonnateurs appliquent cette approche. Près de 120 éducatrices et responsables en milieu familial ont bénéficié d'une formation adaptée. Porté conjointement par le Réseau des services de garde éducatifs à l'enfance de l'Est du Québec et la TIR-SHV de COSMOSS, ce projet connaîtra une seconde phase de développement en 2023-2024.
- Huit services de garde éducatifs ont été accrédités **Petits ambassadeurs**, une démarche qui vise à faciliter le maillage entre l'industrie bioalimentaire et les services de garde éducatifs à la petite enfance. Seize services de garde et plus de 40 entreprises bioalimentaires font partie d'une cohorte d'intérêts en plein essor. Près de 1 500 tout-petits bénéficient de ce projet coordonné par COSMOSS et la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent. Pour l'année 2023-2024, un soutien financier a été accordé dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire.
- Nouvel enjeu au sein de la Démarche COSMOSS, des communautés de pratique ont été créées pour mieux agir en **prévention de la maltraitance**. Tous les milieux locaux ont par ailleurs prévu des actions à leur planification stratégique 2023-2026. Une formation unique est en cours de développement par l'UQAR et des partenaires COSMOSS. Elle sera donnée dès l'automne aux personnes qui interviennent auprès des jeunes et des familles.
- Chaque année, une grande diversité d'actions est mise en œuvre pour favoriser la lecture, facteur important de réussite éducative. Soulignons particulièrement **Plaisir de lire en camp de jour**, offert depuis deux ans et à nouveau à l'été 2023 dans tous les territoires de MRC.



ENVELOPPE BUDGÉTAIRE RÉGIONALE 2022-2023

Municipalités régionales
de comté: 200 000 \$

Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent

Fondée en 2013, la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent (RIÉBSL), qui regroupe les huit territoires de MRC et la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag, a poursuivi ses efforts pour favoriser l'implantation de parcs éoliens sur le territoire de l'Est-du-Québec, tout en optimisant les retombées économiques de sa participation dans les projets éoliens déjà en opération.

La RIÉBSL vise à mettre en valeur les gisements éoliens de l'ensemble de l'Est-du-Québec, à titre de membres fondateurs de l'Alliance de l'énergie de l'Est, un partenariat intervenu en 2014 entre la RIÉBSL et la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, rejoint depuis peu par les MRC de Montmagny et de L'Islet. Cette coalition régionale regroupe 209 instances municipales et autochtones, soit la quasi-totalité des 210 collectivités locales des quinze MRC de l'Est-du-Québec, de la Première nation Wolastoqiyik Wampanoag ainsi que de la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

L'année 2022-2023 a été marquée par la présentation de six projets portés par l'Alliance de l'énergie de l'Est, en partenariat avec l'industrie privée. Ceux-ci ont été soumis dans le cadre des appels d'offres lancés en 2021 par Hydro-Québec, de 300 MW en énergie éolienne et de 480 MW en énergie renouvelable respectivement. De ces projets, quatre ont été retenus, soit le Parc éolien de la Madawaska (270 MW), le Parc éolien Pohénégamook-Picard-St-Antoine, (349,8 MW), le Parc éolien de la forêt Domaniale (180 MW) et le Parc éolien Mac Nider (122 MW), triplant ainsi le portefeuille énergétique de la RIÉBSL. L'avenir s'annonce aussi prometteur, puisque le gouvernement du Québec a adopté une politique énergétique misant sur les énergies de sources renouvelables et que le potentiel éolien demeure élevé dans l'Est-du-Québec.

En terminant, soulignons que les projets éoliens déjà en activité, soit ceux de Nicolas-Riou, dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette, et de Roncevaux, dans la MRC d'Avignon en Gaspésie, ont atteint les objectifs de rentabilité, permettant de redistribuer 9 M \$ aux membres de la RIÉBSL pour l'année 2022.



PERSONNEL au 31 mars 2023

Direction générale et administration

Mélodie Mondor
Directrice générale

Jean-Charles Ledeuil
Responsable des finances

Sylvie Chénard
Technicienne à la comptabilité

Mélissa Fillion
Adjointe de direction

Lisanne Beaupré
Adjointe administrative et aux communications

Pauline Solomon
Adjointe administrative

Christine Nget
Responsable des communications

Nancy Proulx
(en poste jusqu'en août 2022)
Agente régionale de communication

Marcel Moreau
Responsable des technologies de l'information
et des télécommunications

Ressources naturelles et environnement

Laurent Gagné
Directeur adjoint

Tony Franceschini
Agent de recherche et de développement

Marise Bélanger
Agente de développement

Océane Perillous
Agente de développement

Développement régional

Shanti Sarrazin
Directrice adjointe

Julien Boucher
(en poste jusqu'en mars 2023)
Agent régional d'accompagnement

Akotchayé Lawin-Ore
(en poste jusqu'en août 2022)
Agent régional d'accompagnement

Martine Proulx
Agente régionale d'accompagnement

Elsa Lambert
Agente régionale d'accompagnement

Normand Lévesque
Agent régional d'accompagnement

Développement social

Audrey Plouffe
Directrice adjointe

Étienne Lessard
Agent régional d'accompagnement

Audrey Charest
Agente de développement

Annie Lachance
Agente de recherche et développement

Hirondelle Varady-Szabo
Agente de recherche et développement

Lucie Morin
(en poste jusqu'en avril)
Agente d'accompagnement des communautés

Serge Dumont
Coordonnateur entente en travail de rue

Annik Bélanger
(en poste d'avril à septembre 2023)
Co-coordonnatrice entente en travail de rue

Fin de contrat à l'été 2022 :

Julien Dion
Agent local d'accompagnement
MRC de Rimouski-Neigette

Gabriel Roussel
Agent local d'accompagnement
MRC de La Mitis

Sébastien Lévesque
Agent local d'accompagnement
MRC de La Matapédia

Christine Durivage
Agent local d'accompagnement
MRC de La Matanie

Martine Boies Fournier
Agente locale d'accompagnement
MRC de Kamouraska

CRÉDITS PHOTOS

Agence l'Ambassade, Gino Caron,
COSMOSS Kamouraska, CRD, Jean-Christophe Lemay,
Audrey Mainguy, Ruralys, Studio du ruisseau,
Table de concertation bioalimentaire
du Bas-Saint-Laurent

GRAPHISME

Stéphanie Beaudoin - conception graphique

Collectif régional de développement
du Bas-Saint-Laurent

186, rue Lavoie, Rimouski (Québec) G5L 5Z1
Téléphone : 418 724-6440
Courriel : secretariat@crdbsl.org



**COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT**



crdbsl.org